

Le 4 février, organisons la résistance sociale et faisons entendre nos revendications

Issoire, le 01 Février 2021

Dans les circonstances actuelles marquée par la restriction des libertés et les attaques contre les droits sociaux et les acquis collectifs, il est important de montrer que les salariés et les organisations syndicales restent mobilisés pour la défense des revendications sans se compromettre dans un pacte avec le gouvernement ou le patronat au nom d'une union sacrée justifiée par la situation...

Sous prétexte de combattre la « crise sanitaire », le gouvernement prend des dispositions qui conduisent à transformer la crise épidémique en crise sociale, sanitaire, économique, écologique et démocratique. Des décisions qui conduisent à privé les citoyens de leurs libertés, les salariés de leurs droits, voire de leurs emplois.

Licenciements, chômage, précarité, pauvreté ne sont pourtant pas une fatalité ! Tout est une question de choix, c'est pourquoi les organisations syndicales du Puy de Dôme FO, CGT, FSU, Solidaires et UNEF rappellent leurs revendications :

- Au nom du principe du droit au travail, **arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois et création immédiate des emplois dans le privé et le public pour répondre aux besoins**
- **Aucune aide publique accordée aux entreprises sans maintien de l'emploi**, des embauches, et du développement du droit à la formation
- **Annulation dans l'éducation nationale, des 1883 suppressions d'emplois** nationalement dans le second degré (54 dans notre académie) alors que le nombre d'élèves augmente.
- **Défense et maintien de tous nos services publics** et arrêt des fermetures de services et d'établissements
- **Annulation de toutes les dispositions dérogatoires en matière de temps de travail, de congés, de repos hebdomadaires...**
- **Augmentation générale de salaires**, des pensions et des minimas sociaux ; augmentation conséquente de la valeur du point d'indice pour la fonction publique
- **Annulation définitive de la réforme assurance chômage et du projet de système unique de retraite par points**
- Ouverture de droits à toutes et tous, en commençant par une prolongation de tous les droits en cours et la suppression des seuils d'accès à la protection sociale ; Ouverture du RSA aux moins de 25 ans pour les jeunes précaires
- **Retrait de la Loi de Programmation de la Recherche** et réel investissement dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche
- **Retrait des dispositions liberticides** : état d'urgence, loi sur la sécurité globale, décret sur le fichage, restrictions aux droits de réunion, de rassemblement, de manifestation et de grève.
- **Abandon des poursuites contre les militants syndicaux** poursuivis dans le cadre de leur activité syndicale.

Pour les organisations syndicales du Puy de Dôme FO, CGT, FSU, Solidaires et UNEF il ne peut y avoir ni confinement, ni couvre-feu pour l'action syndicale et la défense des revendications... dans la poursuite de la dynamique de mobilisation et de résistance,

RASSEMBLEMENT devant la Préfecture du Puy de Dôme
Jeudi 4 février 2021 à 11h30